



EFFICACE AVEC VOUS

La CGT, c'est l'ensemble des salariés de toutes les professions rassemblées autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité.

Le syndicalisme confédéré est, aujourd'hui plus encore, la force la plus adaptée pour s'opposer aux attaques multiples contre les garanties sociales, l'éducation, la santé, le droit du travail, les libertés collectives et individuelles, les services publics acquis de la Libération et garantissant l'égalité sur l'ensemble du territoire.

Le mardi 2 décembre pour nos élections professionnelles dans l'Education Nationale, le mercredi 3 décembre pour les élections prud'homales des salariés du secteur privé, tous ensemble défendons nos emplois, nos salaires et notre pouvoir d'achat, nos retraites et notre protection sociale.

Choisissons le " tous ensemble " !

C'est un principe fondateur de la CGT. N'acceptons pas le jeu de la division chère au gouvernement et au patronat qui engendre culpabilisation et recherche de solutions individuelles.

La CGT est présente sur toutes les questions de société. Elle propose de se rassembler pour mobiliser et apporter des réponses collectives. Ainsi, avec les salariés et les jeunes sans papiers, elle mène la lutte pour leur régularisation, et avec RESF pour le droit à l'éducation.

La CGT : efficace avec vous

La démarche de la CGT est fondée sur la consultation des syndiqués et des salariés, pour construire et faire aboutir les revendications. Ainsi la CGT écoute, débat, propose, agit et lutte de façon offensive, inventive et efficace. C'est ainsi que nous avons gagné l'application de la règle majoritaire comme condition pour valider tout accord, dans les entreprises comme dans la Fonction Publique.

Comme les autres salariés, les personnels de l'Education participent à la construction du rapport de force, en votant, en faisant voter CGT lors des élections professionnelles.

Acquis des luttes, le paritarisme garantit transparence et égalité dans la gestion des carrières des personnels lors des Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Militants de terrain, les élus CGT agissent avec les personnels pour améliorer la carrière et les conditions de travail.

La CGT défend l'idée que les personnels doivent pouvoir contrôler leur carrière.

Nos élus, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs de la CGT. Ils défendent chaque dossier avec l'éclairage du contexte social.

Suppressions d'emplois, blocages de mutations, déréglementation, démantèlement du statut de la Fonction publique, autoritarisme : Les élus CGT adoptent une politique de fermeté.

C'est pourquoi, la CGT défend le paritarisme contre la casse du statut prévue par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Les Comités Techniques Paritaires (CTP) sont des instances importantes où sont discutés le statut des personnels, les budgets académiques, les ouvertures et fermetures de classes et de sections...

La CGT revendique la démocratisation de ces instances.

Assistant d'Education (AED), Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), Assistant Pédagogique, le 2 décembre 2008 nous pourrions enfin bénéficier d'une instance élue de représentation et de défense. Les Maîtres d'Internat et Surveillants d'Externat (MI/SE) voteront également avec nous pour désigner les représentants syndicaux aux commissions consultatives paritaires (CCP).

Au niveau académique cette commission permettra de défendre les personnels de vie scolaire en cas de litige individuel (licenciement, sanction,...) avec leur employeur et de défendre les demandes volontaires de mobilité et de détachement. La CGT Educ'action compte aussi s'appuyer sur sa représentativité dans ces commissions pour faire remonter nos revendications.

**Élection à la commission
consultative paritaire des**

**AGENTS NON TITULAIRES EXERCANT
DES FONCTIONS DE SURVEILLANCE
ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES**

Scrutin du mardi 2 décembre 2008

Suppression massive d'emplois,
Suppression des options et des dédoublements,
Regroupements hétéroclites d'élèves,
Augmentation des effectifs...

La CGT Educ'action combat les orientations actuelles qui mettent en péril l'enseignement public.



La CGT Educ'action revendique :

- Poursuite d'études :** Des congés **rémunérés et sans compensation de service** pour passer examens et concours.
- Contre la précarité :** **Pas de contrat inférieur à un an !** Proposer un maximum de contrat de 3 ans. **Suppression de la période d'essai** en cas de renouvellement de contrat.
Possibilité pour les AED non étudiants d'**évoluer vers des postes de titulaires.**
- Temps de travail :** **Diminution du temps de service hebdomadaire** par un système de décharge équivalent à celui des MI/SE.
- Salaires :** **Revalorisation immédiate de nos salaires !** (Recrutés au niveau bac minimum nous sommes pourtant payés comme des personnels de catégorie C).
Valorisation des qualifications des AVS, AED, Assistant des enseignants handicapés et Assistants Pédagogiques.

La CGT avec vous

Que vous poursuiviez votre carrière dans l'Éducation Nationale ou ailleurs la CGT sera toujours à vos côtés. En effet **la CGT est la 1ère organisation syndicale des salariés.**

La CGT défend et syndique les intérimaires, les précaires et les privés d'emploi.

La CGT refuse que les jeunes salariés d'aujourd'hui subissent la précarité et soient la première génération à vivre moins bien que celle de ses parents. C'est la sens de son engagement résolu pour l'abandon des contrats première et nouvelle embauche (CPE et CNE). C'est pourquoi elle se bat pour la défense du Code de Travail, de la Sécurité Sociale, du système de retraite par répartition et des services publics, la revalorisation des salaires et contre toutes les formes de discrimination.

La CGT Educ'action édite des **guides pratiques des droits des AED, AVS, EVS et des MI/SE.** Ils sont disponibles sur le site internet de la CGT Educ'action.

Les collègues Emploi Vie Scolaire (EVS), embauchés en CAE ou CAV, sont sous contrat de droit privé. En cas de nécessité ils peuvent recourir aux tribunaux de Prud'Hommes. Le 3 décembre 2008 ils voteront pour élire les représentants des salariés, les conseillers Prud'homaux, appelés à juger les conflits entre employeurs et employés.

Une participation massive à ces scrutins est importante pour le respect de nos droits. C'est l'occasion de faire entendre la voix des personnels non titulaires de vie scolaire.

**votez et faites voter CGT Educ'action.
le 2 décembre 2008,
le vote utile contre la précarité c'est le vote CGT.**

<http://sdcgt0683.ouvaton.org>

mail : cgteducation06@wanadoo.fr

tél. : 06.62.01.08.93

U.D.CGT 4 place St François 06300 NICE

mail : valerie.hible@wanadoo.fr

tél. : 06.59.95.68.28

Bourse du travail 13 av. Amiral Courbet 83000 TOULON